

## Procès-verbal du conseil d'école du 13 novembre 2018

M. DAVID ouvre à 17h le premier Conseil d'École de l'année scolaire 2018-2019 en souhaitant la bienvenue à tout le monde.

### 1. Installation du conseil

M. DAVID présente la composition de cette instance pour l'année 2018-2019 en conformité avec la circulaire de l'AEFE qui prévoit des élections des représentants et 15 sièges par collège. Cette année quatre parents se sont présentés et ont été élus. Les enseignants siégeront à 15 généralement mais ils pourront changer d'un conseil à l'autre, le principe essentiel restant qu'il y ait un représentant par niveau au moins.

Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

#### **Direction de l'établissement**

- M. Philippe DAVID, Directeur des classes primaires, président du Conseil
- M. Gilles MARTINEZ, Chef d'établissement
- M. Luc DETOUR, Directeur administratif et financier (absent - excusé)
- M. Thierry HOUYEL, Inspecteur de l'Éducation Nationale (absent)

#### **Représentants des enseignants**

- Mme Florence MERCERON (CFA)
- Mme Crystal TELECKY (PS-MSB)
- Mme Jennifer D'SOUZA (GS-B)
- Mme Anélia DE SOTILLO (GSA-A)
- M. Jérôme PIERRON (CPA)
- Mme Janel REJNA (CPB-C)
- Mme Emilie VLCKOVA PORTET (CE1A)
- Mme Annie-Claude BOUHERET (CE1B-C)
- Mme Georgiana BURTON (CE2B-C)
- Mme Frédéric LE CAM (CE2B-C)
- Mme Karine DUMONTHEIL (CM1A)
- Mme Verena LAVAL-HOFMANN (CM1-B)
- M. Thomas PERRIN (CM2-A)
- M. Johan TIRLEMONT (CM2-B)
- Mme Lenka REDOU (BCD)

#### **Représentants des parents**

- Mme Emeline PARRY
- Mme Marie PECCOUD
- Mme Estelle DE MONTARD WELLHOFF
- Mme Céline HAMARD

### Ordre du jour

L'ordre du jour suivant est adopté en début de séance :

- 1 Installation du conseil.
- 2 Actions pédagogiques.
- 3 Fonctionnement de l'école : bilan de la rentrée, règlement intérieur.
- 4 Questions diverses.

## Procès-verbal

Monsieur PIERRON est chargé de compléter le compte rendu de ce Conseil d'École à partir des notes de M. DAVID pour établir le procès-verbal.

Il n'y a pas de remarques sur le procès-verbal du dernier conseil d'école (12 juin 2018), il est donc adopté.

### **1. Installation du conseil**

Les parents élus ont participé à une rencontre préalable à cette réunion avec le directeur le jeudi 8 novembre. Il a été rappelé le rôle et le fonctionnement du conseil d'école à cette occasion.

Les parents élus ont fait part de leur souhait d'avoir un parent délégué pour chacune des classes afin de mieux recueillir les demandes, remarques et observations des familles.

Discussions: le directeur demande aux enseignants de relater leurs expériences sur cette question. M. Le Cam explique que cette pratique existait avant la mise en application de la circulaire de l'AEFE en septembre 2015 qui définit précisément le fonctionnement du conseil d'école et qui implique que les parents représentants soient élus. Le directeur précise que l'élection des parents est une garantie de légitimité car il pourrait être délicat de choisir des parents arbitrairement. De plus, un parent délégué de classe pourrait constituer un échelon supplémentaire entre l'enseignant de la classe et chacune des familles alors que ce lien direct est essentiel. Le faible nombre de parents candidats à ces élections nécessite un travail d'information et de sensibilisation accru pour encourager d'autres parents à candidater. Enfin le travail de recueil d'informations accompli par les parents élus pour ce conseil démontre que les parents qui souhaitent porter des sujets généraux, du ressort du conseil d'école, ont la possibilité de le faire.

### **2. Actions pédagogiques**

#### **Conseil des enfants**

Cette action est désormais bien installée au sein des classes élémentaires et s'inscrit parfaitement dans les programmes scolaires dans le cadre du vivre ensemble. Deux instances distinctes coexistent, une par cycle animée par un enseignant, auxquelles participent le directeur et la responsable de la vie scolaire du 1er degré. A noter que les élèves du cycle 3 ont procédé au vote de leurs délégués selon les mêmes modalités que les élèves du collège dans le cadre d'une action inter-degrés pilotée par le Proviseur-adjoint.

Parmi les principaux points traités en ce début d'année :

- **Au cycle 2**
  - o Les demandes des élèves
    - jouer aux échecs avec les grandes pièces dans la cour
    - installer des tables et des bancs
    - permettre aux élèves de CP d'aller à la BCD pendant les récréations et donner plus de places aux CE1 et CE2

- **Au cycle3**
  - o Les thèmes abordés et demandes des élèves
    - **La cantine**

Elle est jugée trop bruyante et insuffisamment propre. Les élèves aimeraient avoir plus de choix dans les plats proposés et de l'infusion aux fruits l'hiver.

- **Les toilettes**

Elles sont parfois sales, il peut manquer du papier et des élèves ne tirent pas la chasse d'eau, ce qui n'est pas agréable

- **La cour de récréation**

Elle est jugée triste et insuffisamment fonctionnelle. Les élèves souhaiteraient:

- l'embellir en créant une fresque sur le mur gris qui longe la rue. L'idée d'un trompe l'oeil est avancée
- l'aménager
  - mieux définir les espaces pour limiter les conflits, offrir des espaces calmes
  - installer des tables et des bancs pour jouer, goûter, lire, discuter...
  - fixer des buts pour le football
  - créer des marquages au sol pour jouer aux échecs, à la marelle...
- l'équiper
  - des cerceaux, des élastiques, des ballons ni en mousse (trop spongieux), ni trop durs (qui cassent les vitres)
    - **Des projets**
      - Créer une bourse aux livres avant les vacances de Noël mais pas trop près des vacances en raison des absents
      - Un concours de dessin dans toute l'école
      - Une semaine du sport
      - Une équipe de football pour représenter le LFP contre d'autres écoles

### **Actions Pédagogiques Pilotes**

#### **APP - Web radio**

Cette action consiste à réaliser une émission de webradio conçue par les élèves de l'école primaire et du secondaire. Ils vont participer à la conception d'une émission de radio avec la recherche d'une ligne éditoriale, la mise en place d'une charte éthique (vérification de l'information, esprit critique), la préparation du contenu (maîtrise de la langue à l'écrit et à l'oral) et enfin l'enregistrement et la diffusion régulière de cette émission en podcasts via le site de l'école.

Plusieurs compétences des programmes seront ici mises en oeuvre:

- le langage oral (reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments, etc).
- La confiance en soi, les capacités d'écoute,
- la maîtrise des outils numériques nécessaires à l'enregistrement, au montage, mixage et mise en ligne d'une webradio
- l'acquisition de l'autonomie des élèves, et l'approche collaborative

#### **APP - L'art lent**

Portée par un groupe de professeurs du primaire et du secondaire (les agitateurs d'espaces), cette action pédagogique fixe comme objectif général de créer une dynamique favorisant des échanges créatifs entre enseignants, entre élèves (de niveaux différents), entre enseignants et élèves au sein du LFP et une extension en inter-établissements avec le lycée français de Varsovie.

La première manifestation de l'année scolaire prendra place lors de la semaine du 19 au 23 novembre

Rappels : les APP sont des actions proposées à l'AEFE en fin d'année scolaire pour l'année suivante (elles ne sont pas forcément retenues par l'agence). Elles font l'objet d'un financement spécifique de l'AEFE.

### **Organisation et fonctionnement de la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire de l'école primaire)**

Depuis la rentrée, la BCD est accessible à tous les élèves de l'élémentaire sur le temps de la pause méridienne.

Madame Redou en charge de la BCD indique que l'écrivain Grégoire Solotareff qui avait été sollicité pour venir en résidence au lycée s'est finalement désisté et que de nouvelles pistes sont à l'étude. Cette année, nous privilégions la venue d'un écrivain en mesure de s'adresser aux élèves des cycles 1 et 2.

### Les Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont reconduites cette année selon les mêmes objectifs modalités que l'an dernier. Les horaires sont les suivants :

- Ecole élémentaire, le jeudi de 15h à 16h.
- Ecole maternelle, les lundis et jeudis de 12h15 à 12h45.

*Rappel : les activités pédagogiques complémentaires (APC), instaurées par décret, sont un moyen d'accompagner les acquisitions réalisées sur le temps scolaire.*

*Ces activités visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école. Ce n'est pas nécessairement et seulement du « soutien ».*

*Les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves mais s'ajoutent aux heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.*

*Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.*

*L'organisation de ces APC relève aussi de choix pédagogiques de l'équipe enseignante.*

Pour la période 1&2 ces APC impliquent 28 élèves de GS en maternelle (45% des effectifs) et 72 élèves en élémentaire (25% des effectifs)

### Classes transplantées

Intitulé du voyage	Niveau concerné	Date	Participation des familles
Classe de neige (Vysoké nad Jizerou)	CE2	du 28/01 au 01/02	7 500 CZK
Classe patrimoine (Brada Rybnicek)	CM2	du 20/05 au 24/05	5 000 CZK
Lorraine- festival de musique	CP-CM1	du 25/06 au 29/06	6 000 CZK

#### Le projet "classe de neige" en CE2

Les trois classes de CE2 iront en classe de neige à Vysoké nad Jizerou comme l'an dernier. Elles seront hébergées à l'hôtel Kramaruv Zamek. Les enfants feront du ski 2 heures le matin et 2 heures l'après-midi, encadrés par des moniteurs de ski assermentés.

Ce projet ne se limite pas à la semaine de classe transplantée. Il commence en classe plusieurs semaines avant et continuera après notre retour. **C'est pourquoi la participation de tous les enfants à cette classe transplantée est très importante.**

Monsieur Le Cam précise que cette classe transplantée sera la première pour la majorité des enfants puisque le séjour en CP n'est plus organisé. Les enfants, les parents faute d'expérience dans ce domaine auront probablement plus d'inquiétudes que par le passé. Il faudra y être attentif.

#### Le projet « classe patrimoine » en CM2

Les classes de CM2 partiront en classe patrimoine du 20 au 24 mai dans le « Cesky raj, le paradis tchèque ». Elles logeront à Jicin à la pension « Brada » dans laquelle le lycée est toujours parfaitement accueilli.

### Le projet "Lorraine-festival de musique"

Il s'agirait de faire participer deux classes au festival, en instaurant un tutorat entre les CM1A de Madame Dumontheil et les CPA de Monsieur Pierron. Le chanteur Philippe Roussel viendrait au Lycée afin de composer des chansons avec les deux classes sur le thème du festival, l'Europe, l'entraide et les exclus. Les élèves concernés ont des correspondants en Lorraine avec qui ils échangeront pendant toute l'année scolaire. Le voyage aurait lieu pendant le festival et les élèves iraient y chanter les chants élaborés. Ce serait également l'occasion de découvrir le milieu local.

Monsieur le Proviseur souligne qu'il y a au LFP de fortes attentes et beaucoup d'exigences de la part des parents et élèves pour ces projets et il remercie les enseignants pour leur implication dans ces projets qui demandent beaucoup de temps et d'énergie. Il souligne la qualité du travail effectué.

**Avis du conseil d'école sur ces projets : favorable à l'unanimité**

### Sorties à la journée

cf. tableau en annexe

Les sorties à la journée sont programmées par les enseignants en fonction du projet pédagogique de la classe. Elles peuvent être anticipées ou liées à des opportunités et à ce titre un calendrier prévisionnel annuel est difficile à établir.

### Education physique et sportive

L'apprentissage de la natation est reconduit cette année à la piscine Radlicka pour les classes de CP, CE1 et CM1. Les cours auront lieu le mercredi matin à compter du 6 mars pour un total de 14 séances par classe. Les classes de CP et CE1 se déplaceront en bus et celles de CM1 avec les transports publics.

Le projet escalade en CM2 est reconduit cette année avec Mme Chervel, professeur d'EPS du secondaire.

## 3. Fonctionnement de l'école

### Effectifs et organisation pédagogique de la rentrée

La rentrée s'est faite avec 420 élèves. Entre 424 et 444 élèves étaient prévus au mois de juin (conseil d'école du 12/6/18).

La part des enfants français est de 47% (45,5% en 2017/2018), des enfants tchèques de 33% (34,5%), d'autres nationalités de 20% (19,8%). Cette répartition par nationalité est stable.

### Règlement intérieur et charte de l'utilisation du courrier électronique

Comme chaque année, le règlement intérieur de l'école primaire est présenté lors du premier conseil d'école pour d'éventuelles modifications et pour adoption.

Les propositions de modification sont annexées à ce compte-rendu.

Nous rappelons que l'inscription de son enfant au LFP implique l'acceptation par les parents de ce règlement intérieur.

Tous les parents seront informés de ces changements par une communication par mail dans les trois langues.

**Vote du conseil d'école pour l'adoption du règlement 2018-2019 : adopté à l'unanimité**

## Premier bilan de la mise en place du service de vie scolaire dans le 1er degré

Créé depuis la rentrée de septembre 2018, ce service est assuré par Madame Cynthia ZALAT. Trois principales missions y sont associées:

- Assurer des fonctions de vie scolaire auprès des élèves du premier degré.
- Assurer l'interface entre les parents d'élèves et l'accueil à l'école élémentaire.
- Assurer des missions d'aide administrative auprès du secrétariat (enquêtes, recueil documents, traduction).

Un premier bilan permet de constater que ce poste répond à un réel besoin. Le secrétariat peut désormais se consacrer à ses tâches spécifiques et une complémentarité de service est à l'oeuvre. Géographiquement bien placé, le bureau de Madame Zalat permet un contact permanent et direct avec les élèves, les familles et l'ensemble des personnels du lycée. Nous avons désormais une véritable continuité entre les différents temps de la journée au bénéfice des élèves.

Les retards et absences continuent à faire l'objet de toute notre attention y compris en maternelle car c'est une école à part entière. Les règles de ponctualité et d'assiduité y sont très importantes. Tous les enfants de l'école maternelle et élémentaire doivent arriver au lycée pour 8h30 au plus tard.

### 4. Questions diverses

Les représentants des parents posent les questions suivantes à partir d'un sondage réalisé auprès des familles et qui a recueilli vingt-deux réponses:

#### A. La cantine, les goûters

***Le service du prestataire est interrogé sur le plan quantitatif (la taille des portions), qualitatif (la variété et l'équilibre des menus) ainsi que sur le dysfonctionnement de la facturation.***

Le Proviseur répond que la direction du lycée est attentive à cette question et que plusieurs rencontres ont eu lieu avec le prestataire depuis la rentrée. Par ailleurs, un groupe de parents observateurs a été constitué et des visites régulières, sans information préalable du prestataire, seront organisées pour évaluer à l'aide d'un référentiel précis la qualité du service proposé. Enfin, M. le Proviseur rappelle que le présent contrat qui lie le prestataire au lycée prendra fin en juin 2019 et qu'un nouvel appel d'offre sera organisé.

***En maternelle est-il possible de demander aux parents des goûters locaux, bio et de saison?***

Cette demande s'accorde avec le projet de la maternelle autour de la collation. Le partenariat avec les parents sur ce sujet s'efforcera de prendre en compte ces critères.

#### B. La santé, l'hygiène et la sécurité

***Des parents s'inquiètent de savoir si les enfants se lavent correctement les mains avant et après les repas et passages aux toilettes.***

Les enseignants prennent toutes les dispositions nécessaires pour que cela soit réalisé.

***Les cartables des CP sont trop lourds***

C'est un point de vigilance pour l'ensemble de l'équipe pédagogique à l'égard des élèves de l'élémentaire. On observe cependant que les cartables les plus lourds sont souvent ceux d'élèves qui ne le vident jamais par crainte d'oublier leurs affaires. Les parents sont invités à faire le point régulièrement avec leurs enfants sur ce que contient le cartable.



***La signature du registre à l'entrée de l'établissement ne ralentit-il pas le flux sans apporter davantage de sécurité?***

M. le Proviseur rappelle que la sécurité est un enjeu majeur pour le lycée et un sujet qui fait l'objet d'une vigilance de tous les instants. Des exercices sont régulièrement organisés pour former les élèves et personnels aux bons gestes. La signature du registre concerne les parents qui entrent dans l'enceinte de l'établissement en dehors des heures d'ouverture. Le projet immobilier permettra d'améliorer la gestion des flux.

**C. Rythme scolaire**

***Les vacances scolaires peuvent-elles être réduites?***

Le calendrier répond à des règles strictes que l'établissement doit respecter. A l'inscription, les parents d'élèves sont informés du calendrier spécifique du lycée français.

***Serait-il possible d'organiser un centre de loisirs pendant les vacances scolaires?***

Le CSC étudie très sérieusement cette question et envisage d'organiser un centre de loisirs dans les locaux du lycée pendant les vacances de février et d'avril.

***Les portes de l'école pourraient-elles être ouvertes quelques minutes plus tôt le matin?***

L'horaire d'ouverture des portes pour l'élémentaire est fixée en tenant compte des obligations de service des enseignants qui assurent la surveillance de la cour.

***Est-il envisageable de proposer une garderie jusqu'à 17h00?***

Le CSC propose cette solution jusqu'à 16h30 en maternelle et un programme d'activités sportives et culturelles au-delà de 17h en élémentaire.

**D. Pédagogie**

***Un niveau intermédiaire pourrait-il être ajouté entre le tchèque langue étrangère et le tchèque langue maternelle?***

C'est tout à la fois la question du projet linguistique et des moyens financiers à mettre en oeuvre qui doivent être analysés avant de répondre à cette question.

***Pourquoi avoir supprimé les cours de musique avec un professeur de musique en CE1?***

Ce dispositif n'a jamais existé au CE1 au LFP car les professeurs des écoles sont par définition polyvalents et assurent l'ensemble des enseignements à l'exception des langues.

A 18h00, M. DAVID clôt ce conseil d'école en remerciant les parents et les professeurs de leur présence.

Le président de séance  
M. Philippe DAVID  
Directeur de l'école



Le (la) secrétaire de séance  
M. Jérôme PIERRON  
Enseignant



## Conseil d'école du 13 novembre 2018 - Document annexe

### Propositions de modification du Règlement intérieur de l'école primaire du LFP

*En noir la rédaction actuelle, en rouge, les propositions validées lors du conseil d'école*

---

#### **1.4. Retards**

Les arrivées tardives gênent le démarrage normal des cours et perturbent le bon déroulement des apprentissages. Le respect des horaires est donc primordial.

En cas de retard exceptionnel, l'adulte qui accompagne l'enfant doit le conduire au **bureau de la vie scolaire du 1er degré** et ne doit pas se rendre directement dans la salle de classe, ni le laisser rejoindre seul sa classe.

Le matin les élèves retardataires de l'école élémentaire sont regroupés **à la vie scolaire du 1er degré** puis accompagnés en classe **à 9h**.

En cas de retard répété, le directeur pourra adresser un avertissement aux familles et les rencontrer si nécessaire pour trouver une solution avec elles.

#### **1.5. Absences**

Elles sont consignées à l'école maternelle et à l'école élémentaire pour chaque demi-journée dans un registre spécial tenu par le maître. Lorsqu'un élève manque la classe, les personnes responsables doivent **obligatoirement** en informer **le professeur de la classe par l'intermédiaire de la messagerie professionnelle de ce dernier**. A défaut le secrétariat pourra se mettre en contact par téléphone avec la famille pour connaître le motif de l'absence. Aussi, les familles doivent faire connaître au secrétariat de l'école tout changement de coordonnées.

Un certificat médical sera exigé uniquement au retour d'une maladie contagieuse nécessitant une éviction (**Arrêté du 3 mai 1989**).

---

## V) LIAISON ECOLE FAMILLE

### **5.1. Principes**

La liaison Ecole- Famille s'effectue de plusieurs façons :

- par l'organisation d'une réunion en début d'année et éventuellement d'autres réunions que chaque enseignant peut provoquer à chaque fois qu'il le juge utile.
- par des notes d'information transmises selon les modalités de communication avec les familles retenues par chaque enseignant en début d'année.

Le choix de la communication par courrier électronique n'est pas obligatoire et ne dispense pas de la communication écrite dans le cahier de liaison, notamment pour tout ce qui concerne directement le comportement de l'élève (l'élève devant être partie prenante de cet échange).

Par ailleurs, l'usage de mail doit suivre des règles évidentes de bonne conduite (charte disponible sur le site Internet du lycée).

- sur rendez-vous pris avec l'enseignant ou le cas échéant, le directeur.
  - grâce au livret scolaire transmis selon les modalités et la fréquence établie en conseil des maîtres. **Une rencontre parents professeurs sera proposée à l'ensemble des familles lors de la remise du 1<sup>er</sup> livret de l'année scolaire.**
  - par la réunion du Conseil d'école. Ce dernier exerce les fonctions prévues par la circulaire AEFÉ 1548 du 20 juillet 2017 concernant l'organisation de la vie scolaire du **23/09/2014**. Il se réunit une fois par trimestre. Son compte rendu est publié sur le site du lycée.
- 

## VI) SANTE

### **6.1. Soins et urgences**

Un médecin, présent le mardi matin exclusivement, et une infirmière assurent gratuitement le service de premiers soins et des accidents mineurs. Aucun médicament ne sera donné aux élèves sans l'autorisation des parents. Ce service n'assure



~~pas les services d'un cabinet médical.~~ Le personnel reçoit les élèves et leur administre les médicaments qui leur ont été prescrits sous réserve de la présentation de la copie de l'ordonnance médicale.

La pharmacie de l'école est gérée par l'infirmière. Une trousse de premiers secours sera constituée pour les déplacements à l'extérieur (note du 29 décembre 1999).

En cas d'accident ou de malaise ou de troubles de santé, **l'enfant sera conduit auprès de l'infirmière qui jugera si l'enfant doit rentrer chez lui.** Les parents seront alors immédiatement informés. En cas d'urgence ou en cas d'impossibilité de les joindre, l'enfant sera évacué par le service public d'urgence de République Tchèque. Téléphone 112.

## **VII) SECURITE**

### **Téléphones portables**

~~La possession de téléphone portable est fortement déconseillée. Elle ne peut être tolérée qu'en cas de besoin d'organisation familiale. Dans ce cas-là, le téléphone doit être gardé dans le sac éteint et allumé qu'après la sortie. La possession de téléphone est prohibée lors des sorties scolaires et voyages.~~

Conformément à la loi relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les écoles et collèges adoptée par l'Assemblée nationale le 07 juin 2018, l'utilisation d'un téléphone mobile, ou de tout équipement terminal de communications électroniques, est interdite pour les écoliers dans tous les espaces de l'établissement et lors des sorties ou voyages pédagogiques. Le téléphone portable ou tout équipement terminal de communications électroniques doit être conservé en position éteinte durant toute la journée scolaire dans le cartable de l'élève. L'élève contrevenant s'expose à l'ensemble des punitions et sanctions prévues au Règlement intérieur (voir chapitre 3.2 dispositions particulières).

**Année scolaires 2018-2019, premier trimestre**

**Sorties des classes primaires prévues ou déroulées à la date du 13/11/2018**

<b>CLASSE ET ENSEIGNANT(S)</b>	<b>DATE de la sortie</b>	<b>ACTIVITE</b>
CF A - Florence Merceron	18-oct.	Course à l'épicerie du quartier - achat légumes pour soupe
CF B - Virginie Fragoso	18-oct.	Course à l'épicerie du quartier - achat légumes pour soupe
PS-MS A, groupe des MS - Crystal Telecky, Klara Tejkl	17-sept.	Parc Sacre-Cœur
PS-MS B, groupe des MS - Crystal Telecky, Klara Tejkl	17-sept.	Parc Sacre-Cœur
PS-MS A - Crystal Telecky, Klara Tejkl	9-nov.	exposition du peintre Kupka à Valdstejnsky palac, Galerie Nationale
PS-MS B - Crystal Telecky, Klara Tejkl	9-nov.	exposition du peintre Kupka à Valdstejnsky palac, Galerie Nationale
GS A - Anélia de Sotillo, Jennifer Platt	27-sept.	Le Parc Petrin
GS B - Anélia de Sotillo, Jennifer Platt	27-sept.	Le Parc Petrin
GS A - Anélia de Sotillo	13-déc.	Centre de découverte de la nature, rue Drtinova - Ateliers de création de décoration de Noël
GS B - Anélia de Sotillo	14-déc.	Centre de découverte de la nature, rue Drtinova - Ateliers de création de décoration de Noël
CP A - Jérôme Pierron	4-oct.	Pont Charles - Légende de Prague, avec la Galerie de la ville de Prague, atelier au palais Colloredo-Mansfeld
CE1 A - Emilie Vickova Portet	11-oct.	Parc Sacre-Cœur
CE1 B - Annie-Claude Bouheret, Elizabeth Butler	17-oct.	Promenade dans cartier sur le thème : "l'Automne en ville", Marché Andel, Jardin Kinsky, Roseraie de Petrin
CE1 C - Annie-Claude Buheret, Elizabeth Butler	17-oct.	Promenade dans cartier sur le thème : "l'Automne en ville", Marché Andel, Jardin Kinsky, Roseraie de Petrin
CE2 A Claude Vallin	14-nov.	Concert au Rudolfinum - Philharmonie Tchèque pour les écoles, série des concerts durant l'année scolaire
CE2 B Frédéric Le Cam	14-nov.	Concert au Rudolfinum - Philharmonie Tchèque pour les écoles, série des concerts durant l'année scolaire
CE2 C Georgiana Burton	14-nov.	Concert au Rudolfinum - Philharmonie Tchèque pour les écoles, série des concerts durant l'année scolaire
CM1 A - Karine Dumontheil	11-oct.	Promenade dans le quartier
CM1 B - Thérèse Séguin	11-oct.	Promenade dans le quartier
CM1 C - Céline David, Lenka Redou	12-nov.	Sortie littéraire au Jardin Kinsky (autour d'un auteur tchèque)
CM1 C - Thérèse Séguin	12-oct.	Promenade dans le cartier
CM2 A - Thomas Perrin	2-oct.	Parcours littéraire au centre de Prague - Légendes de Prague
CM2 B - Johann Tirlemont	2-oct.	Parcours littéraire au centre de Prague - Légendes de Prague
CM2A+CM2B par groupe, Thomas Perrin	20, 27/09, 04,11,10,18/10	EPS au jardin Kinsky